

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 29 juillet 2009.

Section du dépôt légal



Nomination de membres au conseil d'administration

Volume 1, no 4

En date du 6 mai 2009, le ministre de la Santé et des Services sociaux,
M. Yves Bolduc a confirmé le renouvellement ou la nomination de six membres dont :

10 juin 2009

✓ Monsieur Jean-Guy Desrosiers, représentant les organismes socioéconomiques	Renouvelé
✓ Monsieur Luc Berthold, représentant les organismes socioéconomiques	Nommé
✓ Madame Monique Richer, représentant les universités	Renouvelée
✓ Madame Doris Caron, représentant le milieu syndical	Nommée
✓ Monsieur François Dornier, représentant le milieu scolaire	Nommé
✓ Monsieur Benoît Langevin, représentant les organismes communautaires	Nommé

Sommaire :

* Nomination de membres au conseil d'administration

* Nomination des officiers

* Nomination à différents comités

* Entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010

* Plan d'action en suivi des recommandations du VGQ

* Rapport financier annuel de l'Agence au 31 mars 2009

* Prévisions budgétaires de l'Agence pour 2009-2010

* Répartition de l'enveloppe budgétaire destinée au développement du personnel d'encadrement du réseau 2009-2010

* Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services

Nomination des officiers

En conformité avec le Règlement de régie interne de l'Agence (numéro 2006-01), les officiers du conseil d'administration ont été élus :

- ✓ Monsieur Jean-Guy Desrosiers, président
- ✓ Madame Nancie Allaire, vice-présidente
- ✓ Monsieur Marc Tanguay, secrétaire

Nomination à différents comités

Le conseil d'administration devait également procéder à la composition du comité administratif, du comité de vérification de même que du comité de vigilance et de la qualité des services :

COMITÉ ADMINISTRATIF

✓ Monsieur Jean-Guy Desrosiers, président	Région de Montmagny
✓ Madame Nancie Allaire, vice-présidente	Région de la Beauce
✓ Monsieur Marc Tanguay, secrétaire	
✓ Madame Marie-Lyse Laliberté	Région de Bellechasse
✓ Madame Marie-Claude Leclerc	Région du Grand Littoral
✓ Monsieur Luc Berthold	Région de Thetford

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- √ Docteur Normand Drolet
- √ Monsieur Benoît Langevin
- √ Monsieur François Dornier

COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES

- √ Monsieur Jacques Lessard, administrateur représentant les comités des usagers
- √ Monsieur Benoît Langevin, administrateur représentant les organismes communautaires
- √ Madame Monique Richer, administratrice choisie parmi les autres membres du conseil d'administration

Entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010 à intervenir entre l'Agence de la santé et des services sociaux et le ministre de la Santé et des Services sociaux

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010 à intervenir entre l'Agence et le Ministre. En vertu de l'article 385.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2), le Ministre détermine, dans le cadre d'une entente de gestion qu'il conclut avec une agence, les objectifs de celle-ci doit atteindre. Cette entente doit notamment contenir :

- √ une définition de la mission et les orientations stratégiques de l'Agence
- √ un plan annuel décrivant les objectifs de l'entente, les moyens pris pour les atteindre, les ressources disponibles ainsi qu'un engagement à produire un tel plan
- √ les principaux indicateurs qui permettront de rendre compte des résultats atteints
- √ un engagement à produire, à la fin de l'année, un rapport de gestion sur l'atteinte des objectifs

Programme de soutien financier accordé aux organismes communautaires

PLAN D'ACTION EN SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

À l'automne 2008, le Vérificateur général du Québec a déposé à l'Assemblée nationale son rapport sur le soutien financier accordé aux organismes communautaires. Ce rapport faisait suite à une vérification effectuée au Ministère, dans trois agences dont Chaudière-Appalaches de même qu'auprès d'organismes communautaires de ces régions.

Le conseil d'administration a statué sur le plan d'action que l'Agence compte prendre en vue d'améliorer ses pratiques de gestion en matière de soutien financier apporté aux organismes communautaires. Ce plan a été élaboré pour assurer l'application des recommandations émises par le Vérificateur général du Québec.



Rapport financier annuel de l'Agence au 31 mars 2009

Les administratrices et administrateurs ont disposé du rapport financier annuel de l'Agence au 31 mars 2009. Tel qu'en fait foi le rapport du vérificateur externe Raymond Chabot Thornton, le rapport financier annuel de l'Agence fournit, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation de l'Agence au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation, le tout sans réserve. L'Agence a terminé l'exercice avec un solde positif de 138 309 \$. Les états financiers apparaîtront au rapport annuel de gestion de l'Agence dont l'adoption est prévue le 23 septembre 2009. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé ledit rapport.

Prévisions budgétaires de l'Agence pour l'année 2009-2010

Conformément aux mesures édictées dans la Loi l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (L.Q., chapitre 17), le budget détaillé de l'Agence pour l'exercice 2009-2010 a également été soumis au conseil d'administration pour adoption. Il comporte des revenus de l'ordre de 10 635 703 \$ et prévoit l'équilibre budgétaire aux termes de l'exercice.

Répartition de l'enveloppe budgétaire destinée au développement du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 2009-2010

Le budget rendu disponible par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour le développement du personnel d'encadrement en 2009-2010 s'établit à 412 800 \$ pour la région. Considérant la recommandation du comité régional de développement du personnel d'encadrement à l'effet de réserver 10 % de l'enveloppe pour l'organisation d'activités régionales de formation comme le prévoit la politique nationale, un montant de 371 520 \$ a donc fait l'objet de répartition entre les établissements de la région au prorata du nombre de cadres.



Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services

Considérant le départ prochain de monsieur Jacques Nadon, le conseil a procédé à la nomination de monsieur Pierre Morin à titre de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services avec date d'entrée en fonction au 1^{er} octobre 2009. Monsieur Morin détient une grande expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux ayant occupé différentes fonctions dont celles de secrétaire général à la Régie régionale de 1993 à 1999, directeur général du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches de 1999 à 2007, cadre-conseil et commissaire adjoint. Monsieur Nadon agira au titre de commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services jusqu'au 30 septembre 2009.

La prochaine séance publique du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 23 septembre 2009 à 19 h

Ce bulletin d'information est disponible sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches à :
www.agencesss12.gouv.qc.ca.

Pour information : Service des communications au 418 386-3553

Coordonnées de l'Agence :
363, route Cameron, Sainte-Marie (Québec)
Téléphone : 418 386-3363